



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

SYNTHÈSE



Synthèse de campagne
Récolte 2025

Céréales à paille

Pays de la Loire

Bilan des céréales à paille de la récolte 2025 en Pays de la Loire

Rendements à la hausse grâce à un printemps ensoleillé et chaud.

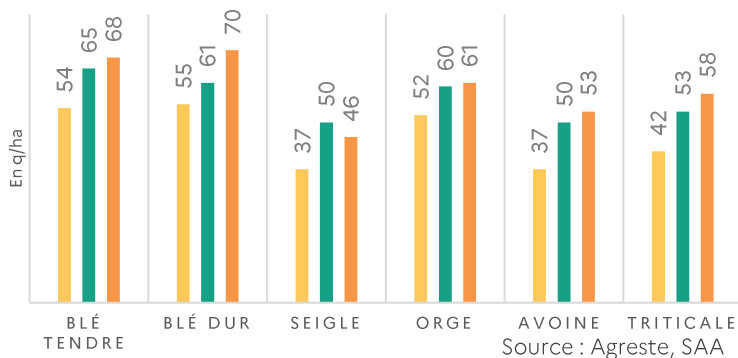
Grâce à une météo plus clémente début novembre, les semis des céréales d'hiver ont pu débuter ; cependant ils se réalisent par intermittence entre le retour des averses et les périodes d'accalmies. La portance des sols dégradée, l'excès d'eau ou encore le fait que de nombreuses surfaces sont encore occupées par les cultures d'automne de la récolte 2024 viennent compliquer la fin des semis.

Au printemps, les conditions météorologiques changent rapidement : arrêt des pluies, chaleur et ensoleillement. Les températures, plus chaudes que les normales de saison, favorisent le ressuyage des parcelles et le développement végétatif des cultures. De plus, par rapport à l'an passé, ces conditions météorologiques diminuent les risques sanitaires.

La variabilité des températures en mai provoque des signes de stress physiologiques sur les plantes. Les précipitations sont quant à elles très localisées et génèrent donc de l'hétérogénéité inter parcellaire.

Évolution régionale des rendements en céréales à paille

■ 2024 ■ Moy 5 ans ■ 2025

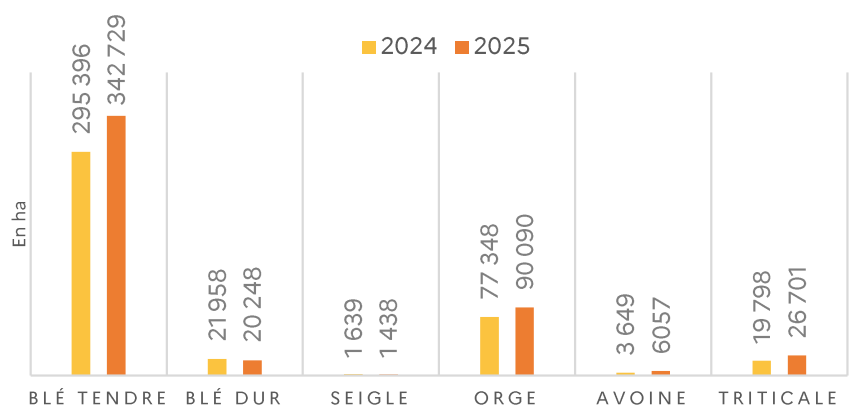


Cette année, les bonnes conditions durant les cycles végétatifs favorisent la hausse des rendements des céréales à paille : entre 9 quintaux plus élevés pour le seigle et 16 quintaux pour l'avoine et le triticale par rapport à l'année passée. De plus, les valeurs observées sont globalement proches ou supérieures aux moyennes quinquennales.

Des surfaces et une production également orientées à la hausse.

Évolution régionale des surfaces en céréales à paille

■ 2024 ■ 2025

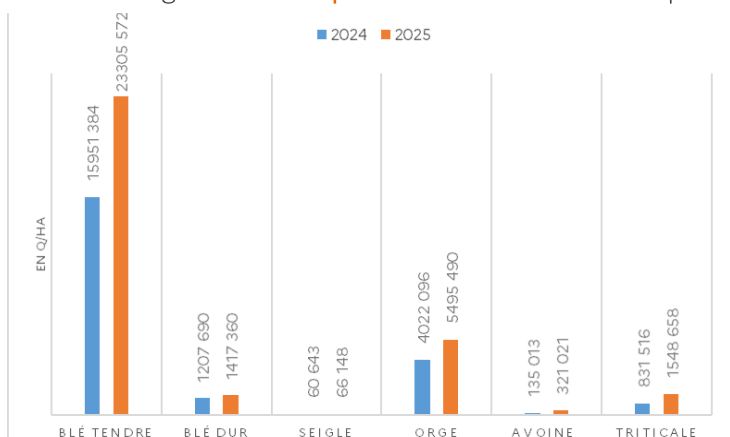


Les surfaces sont en augmentation par rapport à l'année dernière, où la difficulté de semer avait conduit à des reports sur les cultures. Seul le seigle voit sa surface légèrement diminuer.

Évolution régionale de la production en céréales à paille

Source : Agreste, SAA

■ 2024 ■ 2025



La corrélation entre de meilleurs rendements et l'augmentation des surfaces donnent des productions plus élevées cette année.

La production de blé tendre atteint ainsi 2 330 600 t soit 46 % de plus que l'année passée. Les autres productions augmentent entre 9 % pour le seigle et 138 % pour l'avoine.

Qualité régionale des céréales à paille : poids spécifique élevé et bon état sanitaire

Selon les données sur la **qualité des céréales à paille** à l'entrée dans les silos de collecte (enquête réalisée par Arvalis et FranceAgriMer), la qualité régionale moyenne de la récolte 2025, est bonne. Les céréales ont un poids spécifique élevé. Cependant, le taux de protéines est un peu faible.

Voici les indicateurs pour le **blé tendre** :

- Teneur régionale et nationale en protéines : 11 % (Pays de la Loire) et 11,3 % (France)
- Poids Spécifique : 79,8 kg/hl (Pays de la Loire) et 78,6 kg/hl (France)
- Indice de chute de Hagberg : 350 s (Pays de la Loire) et 336 s (France)

En ce qui concerne le **blé dur**, les données sont regroupées par bassin. Les Pays de la Loire sont comptabilisés dans le bassin Ouest Océan :

- Teneur en eau : 11,4 % (bassin ouest océan) et 11,2 % (France)
- Poids spécifique : 79,8 kg par hectolitre (bassin ouest océan) et 79,2 kg par hectolitre (France)
- Teneur en protéines : 13,5 % (bassin ouest océan) et 13,8 % (France)
- Grains mouchetés : 1 % (bassin ouest océan) et 1,5 % (France)
- Vitrosité : 93,7 % (bassin ouest océan) et 90,8 % (France)

Des stocks **avalisés** moins importants que l'année dernière

Montant avalisé total (20 collecteurs) en PDL



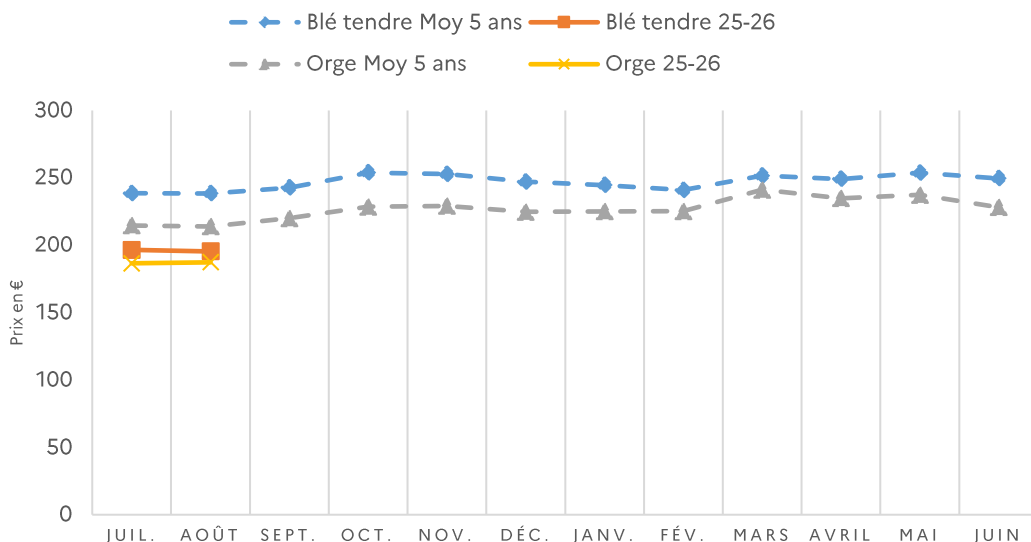
Source : FranceAgriMer, AVAL

L'augmentation en volume de la récolte 2025 ainsi que sa précocité expliquent la hausse des montants avalisés sur les premiers mois de la campagne. Cependant, cette hausse est en partie limitée par la baisse du prix des céréales (entre 190 et 200 € la tonne pour le blé tendre rendu Rouen) ce qui induit les deux points suivants :

- les agriculteurs ont tendance à laisser leur récolte en dépôt ce qui réduit mécaniquement le stock de céréales finançables par FranceAgriMer ;
- la base de financement de FranceAgriMer, calée sur le marchés des céréales, est plus faible.

Des prix en dessous de la moyenne quinquennale

Évolution des **prix** en blé tendre et en orge



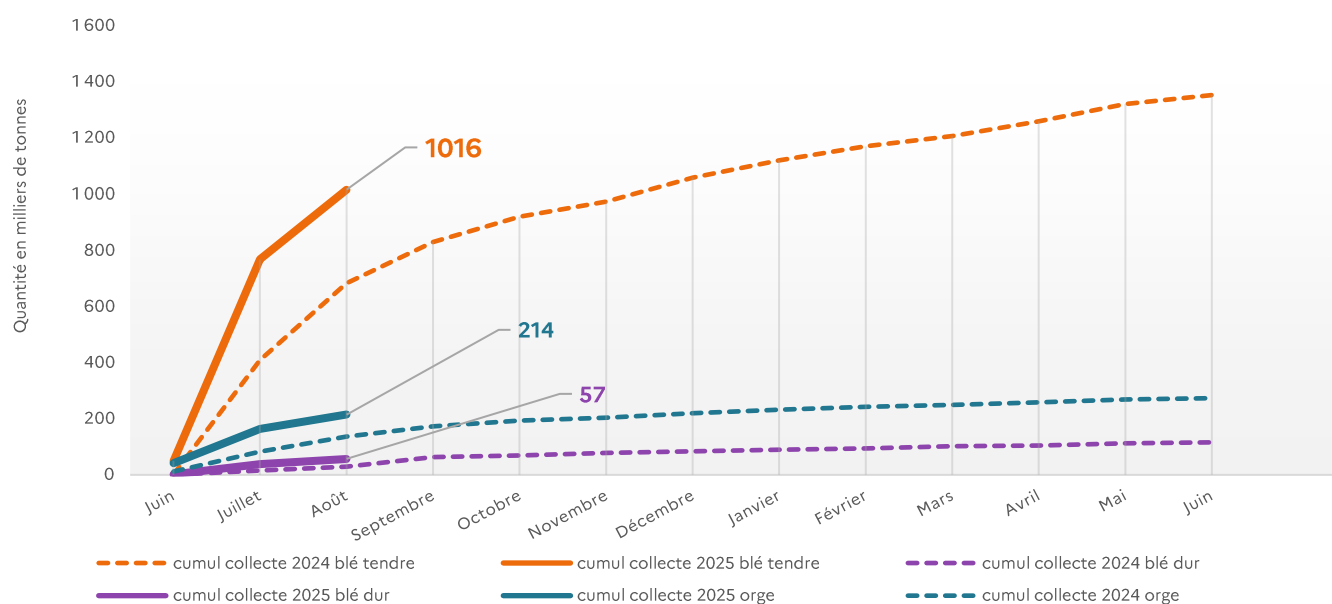
Source : Agreste

Une collecte retrouvant un niveau proche d'avant 2024

La collecte est prévue à 1 955 000 tonnes pour le blé tendre soit environ 84 % de la production. Celle du blé dur est estimée à 140 000 tonnes et celle de l'orge à 365 000 tonnes soit respectivement 91 % et 66 % de la production régionale. La collecte est plus élevée et précoce que la précédente campagne, en cause le contexte climatique l'année précédente qui a perturbé les cycles végétatifs et augmenté les reports vers des cultures d'automne. Les surfaces ont augmenté cette année, se rapprochant de leurs moyennes quinquennales, les conditions chaudes et ensoleillées ainsi que la présence de quelques précipitations ont amené le potentiel de rendement plus élevé que l'année passée. Cependant le contexte prix sur les marchés n'est pas favorable à la vente.

Quant aux cultures d'automne, elles ont souffert du stress hydrique au vu des conditions climatiques caniculaires. Cependant, des pluies et orages très localisés permettent de diminuer les effets délétères du manque d'eau. L'hétérogénéité est visible que ce soit entre les parcelles ou même au niveau intra-parcellaire. Les semis des cultures d'hiver n'ont pas encore débuté mais les conditions climatiques sont optimales pour l'instant.

État régional de la collecte en blé tendre, blé dur et orge, en milliers de tonnes



Définitions et méthodologie

Agreste : Service Statistique Ministériel de l'Agriculture. Pour en savoir plus : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

AVAL : Dispositif FranceAgriMer qui vise à se porter caution auprès des collecteurs de céréales dans le but de permettre le paiement comptant des agriculteurs au moment du transfert de propriété (cf. CPRM – D.666-10 à 14 et L.666-4)

Enquête qualité de la récolte : Enquête réalisée conjointement par l'institut de recherche Arvalis et FranceAgriMer auprès des collecteurs pour déterminer la qualité physique et sanitaire de la récolte.

Estiprev : Programme qui vise à agréger les données régionales pour permettre l'établissement des bilans nationaux des principales grandes cultures (blé, maïs, orge, triticale, pois, colza, tournesol, etc.) – Prévisions de collecte.

SAA : Statistique Annuelle Agricole, établie par le Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture avec l'appui des services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE) et des services territoriaux de FranceAgriMer.

VisioGRAINS (États 2) : En application du livre VI du code rural et de la pêche maritime (CRPM), la réglementation oblige les collecteurs de céréales et d'oléagineux déclarés à FranceAgriMer à transmettre tous les mois les états déclaratifs obligatoires relevant de leur activité (collecte-stockage, utilisateurs meuniers, riziers, amidonniers, FAB), dûment renseignés.

Les formulaires ÉTAT 2 concernent toute entreprise qui collecte des céréales et oléoprotéagineux, directement auprès des producteurs ou auprès d'autres collecteurs.

Retrouvez le suivi hebdomadaire de l'état des cultures céréalières sur



<https://cereobs.franceagrimer.fr>

Consultez les données économiques de FranceAgriMer sur



<https://visionet.franceagrimer.fr>

SYNTHÈSE

Synthèse de campagne Récolte 2025 – Céréales à paille / Pays de la Loire
Édition octobre 2025



Directeur de la publication : Martin GUTTON
Conception et réalisation : service Communication / ST FAM Pays de la Loire
Photographie : Xavier Remongin/agriculture.gouv.fr - Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr

ISSN :
DRAAF Pays de la Loire – service FranceAgrimer
5 rue Françoise Giroud – Cs 67 516
44 275 Nantes cedex 2
Tél. : +33 2 72 74 70 00

FranceAgrimer
12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002
93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00
www.franceagrimer.fr

 FranceAgrimer
 @FranceAgiMerFR